

4^{ème} TRIMESTRE 2020
Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de La Toison d'Or, 45
6900 Marche-en-Famenne

bulletin #126

MARCHE-EN-FAMENNE communal

CRÉASHOP, UNE AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERÇANTS **p.3**

UN RÉSEAU DE 62 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE **p.10**

PRIME À L'ACHAT D'UN SYSTÈME DE COMPOSTAGE **p.9**



WiFi4EU

Marche
en Famenne

Cofinancé par
l'Union européenne



MALDAGUE Maurice & Jonathan

CONTRÔLE
DE CANALISATIONS
PAR CAMÉRA

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

› VIDANGES ET DÉBOUCHAGES

- Fosses septiques
- Station d'épuration
- Canalisations

› TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

› TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES, REMBLAIS ET DEBLAIS AVEC BENNES DE TERRASSEMENT

› DÉNEIGEMENTS OCCASIONNELS & TAILLAGES DE HAIES



RUE VERTE, 3 - 6900 HARGIMONT - TÉL : 084 21 13 66

GSM : 0495 28 11 17 (M) - 0497 25 25 36 (J)

sprl.maldague@gmail.com

GRUPE L.M.V. LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

Votre **fournisseur de chaleur**
dans la région depuis **40 ans**

- Services personnalisés de **Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Mobil

ExxonMobil



PRIMAGAZ



AGIP

Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



MARCHE 084/47 89 29 - ROCHEFORT 084/21 11 36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@grouplmv.be | www.grouplmv.be

DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

GUY MAGERMANS

Depuis 1937



DEPUIS 75 ANS À VOTRE SERVICE POUR DÉMÉNAGEMENT,
GARDE-MEUBLE, SERVICE LIFT & TRANSPORTS DIVERS

084/31.17.90 info@guymagermans.be
www.guymagermans.be



edito

Un réseau de 62 caméras de surveillance

Un dispositif performant, entièrement financé par la Ville : depuis la mi-septembre, le réseau de vidéo-surveillance est opérationnel. 62 caméras au total ont été installées en centre-ville, aux entrées de la ville et dans plusieurs lieux stratégiques. La demande initiale, qui remonte à 2017, émanait des commerçants.

Le projet s'est concrétisé dans un esprit de démarche citoyenne. Outre la police et un expert, les contacts ont été réguliers avec d'autres acteurs et intervenants, pour disposer d'un outil efficace et utile à la sécurité de l'ensemble de la collectivité.

Pour que ce maillage puisse fonctionner, une extension du réseau de fibre optique, qui représente la plus grande part du budget, a été nécessaire. Comme vous le lirez dans ce dossier, les quatre nouveaux kilomètres de fibre optique vont permettre d'autres développements technologiques, dont une première application déjà en place : l'accès au WiFi gratuit en onze endroits de Marche-en-Famenne.

Agréable lecture et bonnes fêtes de fin d'année.

www.marche.be



Dossier p10-11-12-13-14
Un réseau de 62 caméras de surveillance

News p05-07-09-17-18-19-20

Agenda p21-22

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@ac.marche.be

MISE EN PAGE
punch
COMMUNICATION

Rue de la Plaine 9 - PAE du Wex
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

Service Population

Voici un rappel de l'horaire d'ouverture des services Population-Etat civil-Etrangers et Urbanisme. **Attention, la prise de rendez-vous préalable est toujours obligatoire. Renseignez-vous sur www.marche.be**

Lundi et mercredi :

de 8h à 12h et de 13h à 17h

Mardi et jeudi :

de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

Vendredi :

de 8h à 12h et de 13h à 15h

Permanence du service Population le samedi de 9h à 12h.



Créashop, une aide à l'installation de nouveaux commerçants

Créashop, c'est un dispositif de la Région wallonne d'aide à l'installation de nouveaux commerçants. Il s'agit d'octroyer, à des candidats-commerçants, sous certaines conditions, une prime finançant jusqu'à 60% des frais liés à l'ouverture du commerce avec un maximum de 6.000 €. La Ville de Marche-en-Famenne a été retenue avec d'autres communes wallonnes. L'objectif du gouvernement wallon et des communes associées au projet est d'augmenter l'attractivité commerciale des centres-villes en diminuant le nombre de cellules vides et en installant des commerces de qualité.

Qui peut en bénéficier ? Les projets originaux, créatifs et complémentaires à l'offre existante :

- Présentant un business plan solide et accompagné par un organisme professionnel ;
- Rentrant dans le périmètre défini par la ville ;
- Ils seront soumis à un jury spécifique d'experts.

Ce n'est pas seulement une prime ! C'est un véritable coaching afin de permettre au candidat de faire évoluer sa pratique et de s'adapter aux besoins du marché.

Le périmètre défini par la Ville est le suivant : place du Roi Albert, la rue Jean de Bohême, la rue Saint-Laurent, la rue des Savoyards, la rue

du Commerce, la rue Porte Haute, la rue des Armoiries, la rue des Tanneurs, la rue Porte Basse et la rue Dupont.

Les investissements admis sont les travaux de rénovation et d'aménagement de l'intérieur du commerce ; les travaux de rénovation de la vitrine et de son châssis ; les investissements mobiliers directement imputables à l'exercice de l'activité (comptoir, étalages, présentoirs, caisse...) ; et les enseignes.

Intéressé ? Contactez l'Agence de développement local (ADL) : adl@marche.be.

Un cumul avec les autres primes de la Ville est possible dans le respect de la règle suivante : la rénovation et la modernisation du même bien pourront cumuler divers types de primes à partir du moment où l'on respecte le principe de non-double subventionnement d'une même dépense.

Pour rappel, la ville propose déjà :

- Une prime pour la modernisation et rénovation de cellules vides (maximum de 3.000 €) ;
- Une prime aux loyers pour les porteurs de projets encadrés par un organisme de conseil en création d'entreprise (maximum 3.240 €) ;
- Une prime pour les enseignes (*/-250 €).



Enfin, dans le cadre du plan de relance suite à la crise sanitaire, une des mesures vise à soutenir les entreprises et les commerces avec un prêt en trésorerie à 0% de maximum 6.000 €, remboursable en 24 mois.

Conditions :

- Etre une entreprise commerciale ou un indépendant en personne physique ;
- Présenter une situation financière saine avant la crise sur base d'un audit réalisé auprès d'un bureau comptable désigné par la Ville ;
- Avoir bénéficié de primes régionales et/ou fédérales (y compris le droit passerelle) octroyées suite à la crise sanitaire engendrée par le virus COVID-19 ;
- Etre en ordre de paiement des cotisations TVA et ONSS au moment de l'introduction de la demande ;
- Ne pas avoir de dette envers la Ville de Marche-en-Famenne ;
- Attester sur l'honneur être en état de nécessité pour avoir été gravement impacté dans ses activités
- Etre installé depuis 2 ans sur le territoire de la commune.

4 ENDROITS À MARCHE-EN-FAMENNE

POUR INVESTIR OU S'INSTALLER



Route de Waillet - **MARCHE-EN-FAMENNE**



AYE - Rue Espinthe



Chaussée de l'Ourthe 65 - **MARCHE-EN-FAMENNE**



MARLOIE - Rue de la Station 14

Retrouvez nos biens sur
www.prologe.be



Plus d'infos ?
085/25 34 93

DESERT
assurances

FSMA n°14591a

- Toutes assurances
- Epargne Pension - PLCI

CONTACTEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT!

Tél : 084 31 21 97

Avenue du Monument, 10 | 6900 Marche-en-Famenne

www.desert-assurances.be | info@desert-assurances.be

0475 545 535
vidangewarzee@gmail.com

☎ 083/6115 68 084/32 13 11
061/27 16 66 086/21 03 33
063/37 16 00

VIDANGE – DÉBOUCHAGE
WARZEE

Fax : 083/61 15 91
TVA : BE 0688.140.269



Chaussée d'Andenne, 11 - 5363 EMPTINNE

Centre OPTIQUE

MATÉRIEL d'aide et de soins

Aides à la MOBILITÉ



Avantages supplémentaires
pour les membres*



- 20% sur les montures
- 10% sur les lentilles de contact
- 2^{ème} paire gratuite (ou 10% sur les verres)
- 10% sur la bandagisterie
- 10% sur l'orthopédie
- 50% sur le matériel de location



www.qualias.be

*Voir conditions en magasins



QUALIAS

Bandagisterie - Orthopédie - Optique - Audition

MARCHE-EN-FAMENNE

Av. du Monument 8
Tél. 084 480 298

Partenaire Mutualité chrétienne

Covid-19

Prime à l'acquisition d'un ordinateur pour les étudiants du secondaire

Dans le cadre du plan de relance économique, social et culturel lié à la crise sanitaire, la Ville de Marche-en-Famenne a décidé d'accorder une aide à l'acquisition d'un ordinateur pour tout élève marchois âgé de 12 à 18 ans domicilié sur le territoire de la commune, dès la 1^{ère} secondaire et ce jusqu'à la rhétorique.

Dans un contexte où le numérique est plus que jamais indispensable et fait partie du quotidien des élèves du secondaire, les objectifs sont de maintenir une relation numérique avec leur enseignant et un apprentissage à distance si le présentiel ne pouvait se faire ; développer certains apprentissages avec des outils adaptés à chaque élève selon les forces et les difficultés de chacun ; développer le travail collaboratif entre élèves et enseignants. Une rencontre a eu lieu avec les directions des trois établissements secondaires implantés sur la commune afin d'identifier les besoins ou les éventuels projets en cours.



La prime sera accordée pour tout achat réalisé entre le 1/07/2020 et le 30/06/2021. La date prise en compte pour le respect de ce critère est la date de la facture. Par ordinateur, il faut entendre une tour, un ordinateur portable ou un outil numérique portable tels que « chromebook », « winbook ». Le matériel reconditionné est également éligible.

La volonté de la Ville est de pouvoir attribuer cette prime aux ménages en fonction de leurs revenus. Deux primes maximum peuvent être octroyées par ménage. La Ville se réserve le droit de vérifier la composition de ménage du demandeur par le biais de ses services compétents. En fonction du solde budgétaire, la possibilité sera examinée d'octroyer plus que deux primes par ménage.

LA PRIME CORRESPOND À 50% DU MONTANT DE LA FACTURE AVEC UN PLAFOND DE :

- 300 euros par ordinateur pour tout étudiant, faisant partie d'un ménage justifiant d'un revenu net mensuel ne dépassant pas les 2.000 euros pour un ménage (époux, cohabitants légaux ou ménage de fait) et ne dépassant pas 1.700 euros pour un parent isolé ;
- 150 euros par ordinateur pour tout étudiant, faisant partie d'un ménage justifiant d'un revenu net mensuel ne dépassant pas les 3.000 euros pour un ménage (époux, cohabitants légaux ou ménage de fait) et ne dépassant pas 2.550 euros pour un parent isolé ;
- Toute situation particulière peut être étudiée par le service du CPAS de la Ville et ce notamment, en lien avec le subside COVID attribué aux CPAS.

Pour bénéficier de la prime, le demandeur doit introduire une demande auprès de la Ville via le formulaire à compléter sur notre guichet numérique, où vous retrouverez l'ensemble des conditions (guichet.marche.be).

Marche-en-Famenne : un ordinateur pour chaque élève de 6^e primaire

Le confinement du printemps dernier a notamment mis en évidence que tous les élèves n'étaient pas égaux face à l'apprentissage, lorsque celui-ci devait être organisé à distance. Une fracture numérique que l'on observe dès les primaires. Dans le cadre de son plan de relance économique, social, environnemental et culturel, suite à la crise sanitaire, la Ville de Marche-en-Famenne avait annoncé son intention d'aider les écoles et les élèves de la commune, tous réseaux confondus.

Ce soutien va se traduire par l'acquisition, pour chaque élève de 6^e primaire, d'un ordinateur ou « outil pédagogique numérique ». Le conseil communal a voté à l'unanimité ce point en septembre. Un budget de 150.000 euros est prévu.

Au total, près de 300 élèves bénéficieront d'un ordinateur en janvier 2021, le temps que la procédure d'achat soit menée. L'objectif est de répondre à différents besoins en période de crise sanitaire et de pouvoir rester dans une relation numérique avec son enseignant lorsque les conditions ne permettent pas une présence à l'école. C'est aussi acquérir des compétences transversales et mieux préparer les élèves à leur entrée en secondaire.



La Ville a souhaité que les directions d'écoles et les enseignants soient les porteurs de ce projet, pour que le matériel à acquérir corresponde aux apprentissages de chaque établissement. Les écoles ont le choix entre différents modèles et le matériel restera propriété des établissements scolaires.

Un accompagnement sera également prévu, avec un coaching des enseignants au centre de créativité numérique l'e-Square, car la démarche doit s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique. Ce projet a été mené avec la collaboration de plusieurs services de la Ville et en concertation avec les directions des écoles communales et des différents réseaux implantés sur la commune de Marche.



30 ANS D'EXPÉRIENCE
AU SERVICE DU DESIGN
ET DE LA QUALITÉ



CUISINES ÉQUIPÉES



PLACARDS SUR MESURE

Personnalisons votre intérieur !
PLANS & DEVIS GRATUITS



Aux Minières, 3 | 6900 Marche (MARLOIE)
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.
Lundi de 9h à 17h. Fermé le dimanche.

PRENONS RENDEZ-VOUS :

084/32 10 51
info@cuisibains.be
www.cuisibains.be

BOULANGERIE
& PÂTISSERIE

Des pains de goût,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.



Delhaye
BOULANGER & PÂTISSIER



MERCI
à tout le personnel soignant et
à tous les acteurs de la gestion
de crise du COVID19 !

Zoning du Wex • Marche-en-Famenne • ☎ 084/31.15.01



Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES
Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06
GSM: 0475/41.69.27
Mail: info@pierrecollignon.be

- Gros-œuvre
-
- Clef sur porte
-
- Chapes
-
- Pose tarmac
-
- Terrassement
-
- Drainage
-
- Canalisations



SOLAIRES
CONDENSATIONS
POMPES À CHALEUR

- INSTALLATIONS SANITAIRES
- CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
- ENTRETIEN, RÉPARATION



PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM: 0478/33 28 95 - 0474/94 54 72
chauffage@perin.be | www.perin.be



Santé

Les tutos santé : conseils, astuces...

Des petits conseils, des petites astuces... pour vous aider, dans votre quotidien, sans trop vous prendre la tête, à vivre dans un environnement plus sain et plus équilibré. C'est ça, les tutos santé de la Ville de Marche-en-Famenne ! Au total, 12 tutos - un par mois - pour s'informer, en 2 temps 3 mouvements, sur des sujets variés en lien avec sa santé : habitat, bien-être, parents/enfants, cuisine et diététique.

Nous avons sollicité, pour chacune des capsules, des experts venant d'horizons différents afin de nous (vous) guider pour acquérir des réflexes, des trucs, pour mieux vivre au quotidien. A la fin de chaque capsule, histoire de mêler l'utile à l'agréable, une recette est proposée. Vous pouvez retrouver les vidéos sur la chaîne Youtube de la Ville et le site internet.

Lors de la diffusion de chaque capsule, nous vous proposons **un concours**. Il suffit de s'inscrire sur le site de la Ville. **A gagner ?** Dix kits « nettoyant maison » à chaque fois.

LA LISTE DES CAPSULES :

SANTÉ ET HABITAT :

- Comment améliorer son air intérieur ;
- Comment démasquer les perturbateurs endocriniens.

BIEN-ÊTRE :

- Comment prendre soin de soi au naturel.

PARENTS/ENFANTS :

- Comment prendre soin de bébé au naturel ;
- Comment s'amuser sans toxiques avec les enfants ;
- Comment et avec quoi diversifier l'alimentation de mon tout-petit ;
- Comment rester zen devant le refus de manger de mon enfant.

CUISINE ET DIÉTÉTIQUE :

- Comment intégrer davantage de céréales complètes dans ses repas ;
- Comment intégrer davantage de légumineuses dans ses repas ;
- Comment intégrer davantage de fruits et de légumes dans ses repas ;
- Comment intégrer davantage de graines et de fruits à coque dans ses repas ;
- Comment limiter le sel et par quoi le remplacer.

Environnement

FixMyStreet : signaler en un clic les dépôts sauvages

Dépôt clandestin, bulle à verre remplie, poubelle publique endommagée, il n'est pas toujours évident pour le citoyen de savoir vers qui se tourner pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public. C'est pourquoi la Commune de Marche-en-Famenne a décidé d'utiliser FixMyStreet Wallonie, depuis cet été. FixMyStreet Wallonie est une application gratuite développée par l'Asbl Be WaPP (Pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques.

L'application permet de centraliser les signalements en un seul endroit. La gestion est assurée par le service Travaux de notre Ville. L'outil géo-localise automatiquement le problème rencontré dans l'espace public et, en fonction de la nature du signalement, le service chargé de son traitement en est averti. Une fois la demande acceptée, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu.



Culture



F. Herrlemann, lauréate du Prix du 2^e Roman 2020

Après quatre éditions qui en ont fait un événement incontournable dans le paysage littéraire francophone belge, l'édition 2020 du Prix Horizon du 2^e Roman de la Ville de Marche-en-Famenne n'a pu être organisée dans sa formule initiale. Prévues au départ le 16 mai, elles ont été différées au samedi 31 octobre, à cause de la crise sanitaire. Près de 2000 lecteurs de Belgique et de France étaient attendus à Marche pour rencontrer les cinq finalistes durant toute une journée et désigner le lauréat de ce prix bisannuel lors d'une soirée de gala. « Au vu de la crise sanitaire, nous ne pouvions recevoir les auteurs et les lecteurs décemment », constate Armel Job, le président.

La 5^e édition du Prix du 2^e Roman allait cependant connaître un lauréat, comme le précise Armel Job : « En concertation avec la Ville et toute l'équipe organisatrice, nous avons décidé de procéder à un vote en ligne. Nous ne pouvions imaginer, malgré les circonstances, faire l'impasse sur le Prix cette année. Ne l'oublions pas, depuis des mois, les lecteurs débattent, échangent, sur les cinq romans finalistes au sein des 244 comités de lecture ! ». Ce vote en ligne a donc eu lieu fin octobre. Qui de Guy Bolley (Quand Dieu boxait en amateur), Martin Buysse (Muzungu), Éli-sa Shua Dusapin (Les billes du Pachinko), Florence Herrlemann (L'appartement du dessous) ou Gwenaële Robert (Le dernier bain) allait succéder à Vincent Message, lauréat 2018 ?

Le Prix 2020 est finalement revenu à Florence Herrlemann avec son roman « L'appartement du dessous », aux éditions Albin Michel. La lauréate sera reçue à Marche-en-Famenne au cours d'un événement public, lorsque les conditions sanitaires le permettront. Proposé tous les deux ans par la Ville de Marche-en-Famenne, en partenariat avec la Province de Luxembourg et la Région Grand Est, le Prix Horizon est ouvert à tous les écrivains de langue française, auteurs d'un deuxième roman publié à compte d'éditeur dans un pays francophone. Le mode d'attribution du prix est unique parmi tous les prix littéraires car il est confié à des lecteurs, qui lisent les romans finalistes sélectionnés par un jury de professionnels.

Titres Services TRUSQUIN

Nos 75 collaborateurs
vous présentent
leurs meilleurs vœux 2021



REPASSAGE
NETTOYAGE

Allégez votre quotidien ! Aide-ménagère,
nettoyage à domicile, repassage chez vous ou en centrale

084.37.97.41

Rue de Bastogne, 36b
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Rejoignez-nous sur facebook & Instagram
www.trusquin-titres-services.be

GH Cars
Négociant de véhicules d'occasion

- Achat / vente de véhicules récents d'occasion de qualité garantis
- Aide à la vente de votre véhicule
- Recherche de véhicule spécifique sur demande

JOYEUSES FÊTES & MEILLEURS VŒUX !

www.ghcars.be GH Cars
Marché-en-Famenne 0494/06 45 12

SHOW-ROOM SUR RENDEZ-VOUS

Solibois
ETIENNE LOBET

Toute la
MENUISERIE
du Bâtiment

ALU - PVC - ACIER - BOIS

- Châssis
- Châssis passifs
- Portes coupe-feu
- Portes intérieures
- Escaliers - planchers
- Protections solaires - stores

☎ 084 34 46 33
☎ 0475 47 90 21

solibois.lobet@gmail.com
Rue Al'Basse 30, 6900 LIGNIÈRES

Guy Herion
MAZOUT - PNEUS - PELLETS
Rue St Isidore, 19 - 6900 - MARCHÉ
094/31 16 96

Payez votre
facture en
plusieurs fois*

Exemple: pour 900€ de mazout de chauffage, vous
paieriez ainsi 12 mensualités de
75€ TTC (soit 900€=+/- 2000 L**)

✓ 12 x

Valable également sur le pellet, les jantes, les pneus*

Prêt à tempérament de 900€ au TAEG (Taux Annuel Effectif
Global) promotionnel de 0%, taux débiteur annuel fixe de 0%.

Sous réserve d'acceptation de votre demande de crédit par Alpha Credit s.a., prêteur, Boulevard Saint-Lazare 4 - 1073, 1210
Bruxelles, TVA BE 0445781314, RPM Bruxelles. Cetelem est une dénomination commerciale d'Alpha Credit s.a. Antenneur :
Herion Guy s.a., agent à titre accessoire, Rue Saint Isidore 19 6900 MARCHÉ, TVA BE 0892614487 RPM Marché-en-Famennes

**ATTENTION, EMPRUNTER DE
L'ARGENT COÛTE AUSSI DE
L'ARGENT.**

084/31.16.96 - www.herion.be

*Infos et conditions en magasin ou au 084/31 16 96
**Tarifs en vigueur au 06/08/2020

Environnement

Prime à l'achat d'un système de compostage

Depuis fin 2019, la Ville de Marche a lancé des actions zéro déchet : distribution de sacs à vrac sur le marché du lundi, ateliers zéro déchet de Noël, fabrication de produits ménagers maison, à la maison des jeunes, au Centre de Support Télématique... Enfin, le 2 mars dernier, le conseil communal a voté la mise en place d'un plan Zéro Déchet à l'échelle de la commune.

Ainsi, une éco-team est en cours de constitution au sein de notre administration. Et, nous souhaitons vous accompagner, citoyens marchois, sur la réduction de la production de déchets. La crise sanitaire a également montré à quel point la gestion des déchets et le stockage de ceux-ci s'avèrent être des sujets cruciaux et complexes.

Cette fois, toujours dans la démarche zéro déchet pour le territoire communal, la Ville propose une prime à l'achat d'un système de compostage pour les particuliers et les associations (ASBL et Associations de fait). La prime est de 50 € par ménage (prime individuelle) et 100 € par association (prime collective).

L'OCTROI DE LA PRIME EST NOTAMMENT CONDITIONNÉ À :

- **UNE PREUVE DE PARTICIPATION À UNE FORMATION** (organisée par la Ville ou équivalente) sur le thème du compostage d'au moins 1 heure (datant d'il y a moins de 5 ans). L'absence de participation est une motivation suffisante pour refuser l'octroi de la prime.
Pour information : la Ville proposera différents moments de formation.
- **UNE COPIE DE LA PREUVE D'ACHAT DE FOURNITURE(S)** (fût, silo, treillis, bois...) relatifs au compostage de déchets d'un montant supérieur à celui de la prime, postérieure à l'entrée en vigueur de ce règlement.

Le demandeur accepte également de recevoir une visite éventuelle, dans l'année de l'octroi de la prime, des services communaux concernant la bonne gestion du site de compostage et le respect de l'ensemble des dispositions prévues par le présent règlement, après l'installation du site de compostage.

Infos et règlement complet : eguichet.marche.be

Dépôt de la carte de fréquentation du recyparc

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2021 pour déposer votre carte de fréquentation du recyparc, dans l'urne située à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



POUR RAPPEL, pour compenser la fermeture des recyparcs suite au confinement de ce printemps, six cachets au lieu des douze habituels sont demandés sur la carte pour obtenir la prime de fréquentation.

Vous retrouverez les conditions d'octroi de la prime sur le site de la Ville (www.marche.be).

eguichet.marche.be : faites vos démarches administratives en ligne

Notre guichet électronique est un excellent canal pour commander et compléter une série de documents, des formulaires liés à des primes... Il vous évite donc de devoir vous rendre à l'Hôtel de Ville. Facilitez-vous la vie en l'utilisant ! Ces dernières semaines, plusieurs documents sont venus s'ajouter à la liste des documents déjà disponibles. Par exemple, votre changement d'adresse peut dorénavant s'effectuer sur eguichet.marche.be. Un formulaire est également en ligne pour la gestion de votre duo-bac : si vous emménagez, si vous déménagez...

En matière de Population et Etat civil, vous avez la possibilité de commander :

- Composition de ménage
- Certificat de résidence ou de domicile
- Certificat de résidence ou de domicile avec historique
- Certificat de vie (envoi du certificat type uniquement). /\ Si vous devez faire compléter un certificat de vie spécifique, vous devez prendre rendez-vous avec le service population.
- Cohabitation légale
- Certificat de nationalité
- Acte de naissance
- Acte de divorce
- Acte de décès
- Acte de mariage

Environnement

Du tri au zéro déchet à l'école



Pour cette année scolaire 2020-21, IDELUX Environnement propose un nouveau dossier pédagogique spécialement conçu pour les élèves de primaire et maternelle. Préparé par les conseillers en environnement avec en leur sein une enseignante de formation, ce dossier balisé en 7 chapitres permet aux enseignants de faire, en toute autonomie, un tour d'horizon complet du secteur des déchets et d'accompagner les élèves en questionnant les choix de consommation et leurs impacts sur l'environnement.

Infos : www.idelux.be → Déchets → Nos animations, visites et outils pédagogiques → Dossier pédagogique « Du tri au zéro déchet à l'école »

SÉCURITÉ : 62 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Depuis le mois de septembre, grâce à l'extension du réseau de fibre optique, 62 caméras de vidéo-surveillance quadrillent Marche-en-Famenne : ses entrées et le centre-ville. Un dispositif très performant, entièrement financé par la Ville et dont l'utilisation et l'exploitation des images sont assurées par la zone de police Famenne-Ardenne. L'extension de la fibre optique a permis, dans le même temps, d'installer onze zones d'accès de WiFi public, avec le projet européen WiFi4EU.

C'est un investissement quasi invisible : il se matérialise par une longue suite de fils enterrés ou installés en aérien. Vous avez peut-être observé ce chantier dans le courant de l'année 2019 et début 2020, en divers endroits de la ville. Les travaux concernaient la pose de la fibre optique : elle est utilisée pour la transmission de données à grande vitesse, notamment les réseaux internet. Et elle permet de nombreux développements.

Concrètement, ces derniers mois, le réseau de fibre optique est passé de 11 à 15 kilomètres, essentiellement en centre-ville. Un investissement continu depuis plus de vingt ans : en 1995 déjà, nous posions les premiers mètres de la fibre pour équiper alors le quartier des Carmes, l'Hôtel de Ville, la maison Jadot... D'autres extensions sont venues s'ajouter entre-temps.

Vingt-cinq ans plus tard, la Ville dispose d'une boucle complète, d'un maillage étendu, qui englobe le Centre culturel et sportif, le quartier Libert avec la Maison de repos et de soins, le complexe St-François... On interconnecte plus d'une dizaine de pôles et bâtiments publics. Ces bâtiments et ses usagers disposent ainsi d'un réseau informatique performant, d'une téléphonie partagée...

L'extension récente de quatre kilomètres a permis elle de concrétiser un dossier très important, lancé en 2017, suite à une demande initiale des commerçants : **l'installation d'un réseau de vidéo-surveillance.**



Au total, 62 caméras quadrillent Marche-en-Famenne et sont donc opérationnelles depuis la mi-septembre. Le conseil communal a lui approuvé à l'unanimité, toujours en 2017, le principe d'installation de ce système.

Une enveloppe financière conséquente : la Ville a investi 1.050.000 euros sur fonds propres pour les caméras. La pose de la fibre optique représente 60% de ce budget.



Plutôt que de se précipiter, la Ville a voulu prendre les bonnes décisions en la matière et en toute connaissance de cause. C'est pourquoi la zone de police Famenne-Ardenne a été rapidement associée à la démarche ainsi qu'un membre de la police fédérale. Par la suite, un auteur de projet spécialisé dans la vidéo-surveillance a été désigné par le Collège communal.

Le choix des emplacements des caméras a fait l'objet d'une analyse minutieuse, basée notamment sur des statistiques de faits répréhensibles – principalement des vols – durant trois années. D'autres faits ont été également relevés tels que les dégradations, les coups et blessures volontaires, les problèmes sociaux et la drogue pour décider de l'opportunité du placement de caméras à certains endroits plutôt qu'à d'autres.

Travailler avec la police et un expert était la meilleure manière d'avoir un réseau de vidéo-surveillance performant techniquement, un outil précieux qui peut être utilisé tous les jours par les forces de l'ordre. Mais le projet a été véritablement construit dans un esprit de démarche citoyenne. On l'a dit, la demande émane, au départ, des commerçants. Durant le cheminement administratif du dossier, les contacts avec d'autres acteurs et intervenants ont été réguliers : le Centre de Support Télématic, les directions d'écoles, des responsables de tous les lieux de rassemblement bâtis et non bâtis, et bien entendu un représentant des commerçants.

Après cette période d'analyse et de consultation, un plan de localisation et un périmètre de travail ont donc été définis. Nous y avons ajouté des endroits stratégiques qui sont fort fréquentés ou présentent un intérêt comme :

- les écoles de Marche ;
- le Centre culturel et sportif ;
- l'aire de jeux derrière l'Hôtel de Ville et, dans le prolongement, une caméra est déjà installée pour le futur skate park qui sera aménagé tout près.

Le dispositif de vidéo-surveillance se compose, pour être précis, de 10 caméras ANPR, couplées à 10 caméras de contexte, et 42 caméras classiques.

Les caméras ANPR (Automatic Number Plate Recognition) sont celles que vous voyez d'ordinaire le long des grands axes structurants, comme les autoroutes. A Marche, elles sont installées aux entrées et sorties de la ville, aux ronds-points ou encore le long de la route N63 par exemple. Quelles sont leurs particularités ? Elles détectent automatiquement les plaques d'immatriculation.

L'avantage des ANPR, c'est qu'au fur et à mesure du repérage, tout est envoyé à la police fédérale, qui détecte les voitures volées, suspectées d'être liées à des méfaits... Il s'agit d'une détection en temps réel, avec un signal avertisseur qui, de la police fédérale, redescend vers la zone de police locale Famenne-Ardenne et le commissariat situé rue des Trois Bosses.

Ces caméras ANPR ont chacune été doublées d'une caméra de contexte/classique, de très haute définition également, qui identifie elle plus clairement les conducteurs ou le cas échéant les passagers.

Les 42 caméras classiques quadrillent, de leur côté, le centre-ville, avec comme nous l'avons dit plus haut, une couverture étendue à des lieux plus stratégiques.

La combinaison de ces deux types de caméras, ANPR et classiques, est une première pour une commune en province de Luxembourg. Vous lirez par ailleurs que leur utilisation est régie par un cadre strict.



UNE DIRECTIVE POUR ENCADRER L'UTILISATION

A quoi vont servir les caméras, dont l'usage a été défini par la zone de police Famenne-Ardenne ? L'objectif premier est dissuasif. Ce n'est pas le seul, évidemment. La police peut utiliser les images en temps réel : contrôle de plaques d'immatriculation pour les caméras ANPR ; réaction plus rapide lorsqu'un acte délictueux est en cours (bagarre, vol...)... Elles vont aussi pouvoir servir de manière rétroactive pour des enquêtes sur des faits délictueux et pour la surveillance lors des grands événements (carnaval, Statues en Marche...). Nous l'avons dit : l'usage des caméras est réglementé. Une directive a été rédigée par la zone de police Famenne-Ardenne et s'applique aux policiers chargés d'utiliser les images, qui ont reçu une formation spécifique. Les caméras n'interviennent d'aucune façon dans la sphère privée. Les images sont conservées 30 jours, sauf si elles sont utiles à une enquête en cours.

De la fibre optique à l'internet des objets

En investissant dans notre réseau de fibre optique, nous ouvrons la porte à de nouvelles perspectives. Lesquelles ? Beaucoup ne sont pas encore connues, mais on pourrait par exemple imaginer optimiser une série de flux comme le trafic, la consommation énergétique ou les niveaux de pollution de l'air... Et puis, l'ère de l'internet des objets (internet of things) en est à ses débuts et la fibre optique pourra jouer un rôle. C'est en tout cas un champ d'expérimentation que la Ville, qui a toujours été à la pointe des nouvelles technologies, n'a pas voulu manquer.

WiFi4EU : le WiFi gratuit dans onze zones

Outre les caméras, un premier projet a pu se concrétiser grâce à l'extension du réseau de fibre optique : WiFi4EU.

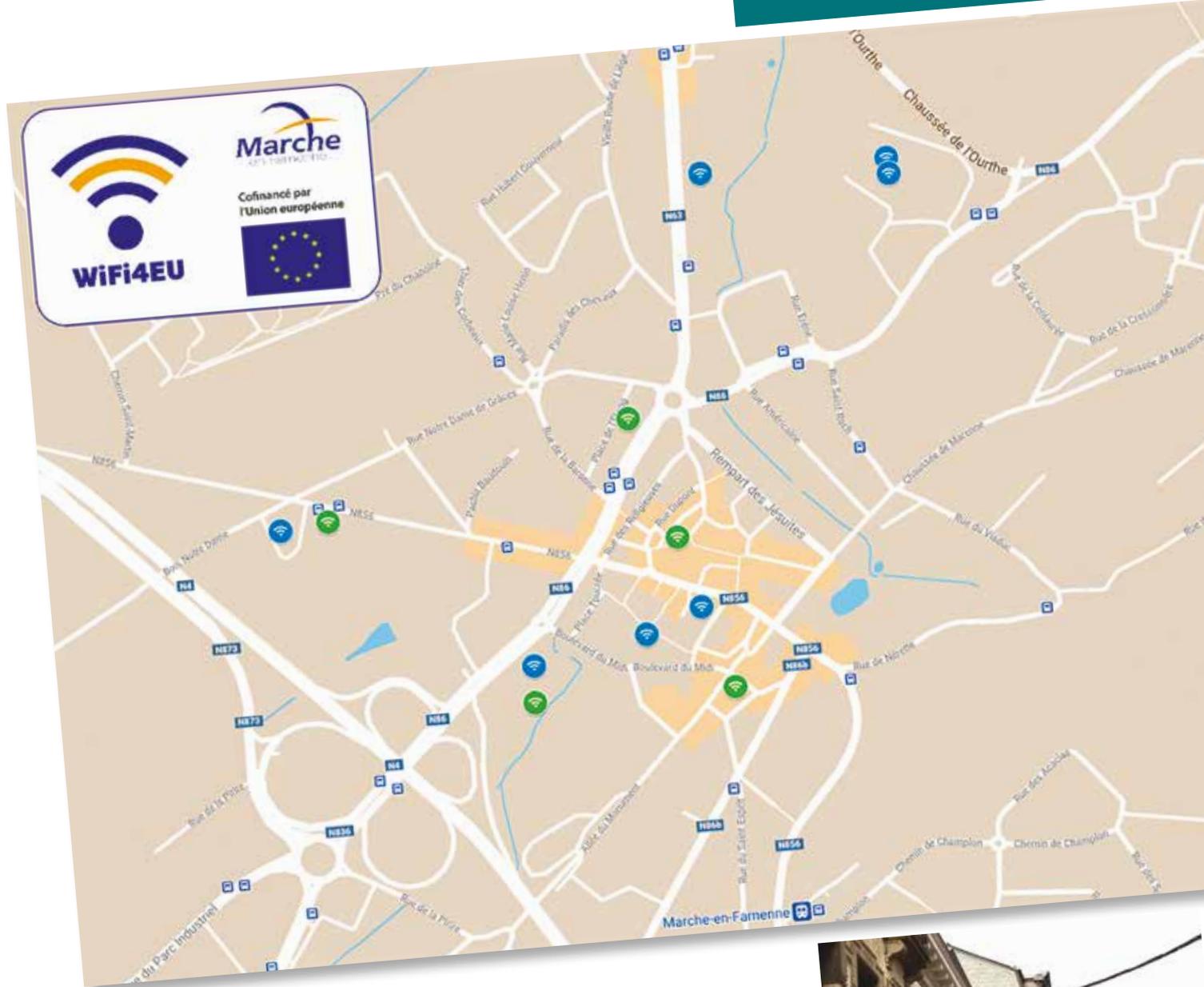
Il y a quelques mois, la Ville de Marche-en-Famenne a en effet été retenue dans le cadre du projet européen intitulé donc WiFi4EU. Cette initiative promeut la connectivité WiFi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics : parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc.

Elle a permis aux communes de toute l'Europe de demander un coupon d'une valeur de 15.000 euros. Ces coupons doivent servir à installer dans ces communes des équipements WiFi dans des lieux publics qui ne sont pas encore dotés d'un point accès WiFi gratuit. Le dossier introduit par notre Ville a été reçu favorablement. En plus des 15.000 euros de l'Europe, 25.000 euros ont été engagés par la Ville pour concrétiser la démarche.

La Ville de Marche-en-Famenne rejoint ainsi un réseau de 8.000 villes européennes qui partagent ce même réseau.

L'installation a été réalisée cet été et les différents points d'accès sont opérationnels depuis le début du mois de septembre. Pour déterminer ceux-ci, différents critères ont été retenus, dont la fréquentation, les lieux où les jeunes se rassemblent, les possibilités techniques...





Voici la liste des onze zones (sur notre carte, en vert, les points extérieurs ; en bleu, les points intérieurs) :

- Place aux Foires (extérieur)
- Place du Roi Albert (extérieur)
- Place de l'Étang (près de la Maison du Tourisme, extérieur)
- Hôtel de Ville (intérieur)
- Aire de jeux du parc de l'Hôtel de Ville (extérieur)
- Centre culturel et sportif (salle omnisports et Tiroir des Saveurs) (intérieur)
- Maison du Tourisme (intérieur et extérieur)
- Complexe St-François (salle omnisport (intérieur) et préau de l'Académie (extérieur))
- Centre de Support Télématique (intérieur)
- Château Jadot (intérieur)
- Maison de repos et de soins Libert (accueil, intérieur)

Des pictogrammes ont été placés dans les différentes zones pour indiquer aux citoyens qu'ils peuvent utiliser ce réseau.



Par rapport à d'autres WiFi urbains, il est très facile de se connecter : il n'y a pas besoin d'adresse mail, de mot de passe... Il suffit simplement d'accepter les conditions générales d'utilisation, qui sont disponibles sur le site de la Ville (www.marche.be).



On pourrait se demander si à l'heure de la 4G, cela a encore un sens d'avoir des zones avec le WiFi gratuit ? Nous pensons que le WiFi public a gardé sa pertinence.

D'une part, certaines zones sont situées dans des lieux fréquentés par les jeunes, qui consomment encore beaucoup de WiFi gratuit dès qu'ils le peuvent. D'autre part, on peut imaginer des connexions dans d'autres domaines : un parking, des bornes amovibles à certains endroits...



Analyseur de trafic, radars... la sécurité routière aussi

La sécurité des personnes et des biens est une priorité des autorités locales. La Ville a aussi, dans ce domaine, la volonté d'agir au niveau de la sécurité routière et du sentiment d'insécurité lié à la vitesse excessive dans certaines rues, quartiers... Elle l'a déjà fait ces dernières années et va accélérer le rythme des aménagements et investissements.

RADARS PRÉVENTIFS : la Ville a procédé à la commande d'une dizaine de radars via la zone de police Famenne-Ardenne. Des radars préventifs fixes et mobiles. Ils seront dispatchés sur le territoire de l'ensemble de la commune, sur base de l'avis de la zone de police et du Conseil consultatif de la sécurité routière.

UN ANALYSEUR DE TRAFIC : la Ville vient d'en acquérir un modèle. Ce type d'appareil analyse sur une période donnée le trafic routier : type de véhicule, vitesse... Grâce aux données recueillies, nous pourrions objectiver le sentiment d'insécurité et, le cas échéant, agir sur le terrain par différents moyens.

DES RADARS RÉPRESSIFS : deux radars doivent être placés dans les traversées de Marloie (avenue de France N86) et de On (rue des Combattants N86). Ces radars ont été financés par la Région wallonne et sont installés en collaboration avec la zone de police Famenne-Ardenne.

DES AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES : la Ville étudie en collaboration avec les services techniques provinciaux (STP) le type d'aménagement à mettre en œuvre dans les quartiers et les villages pour réduire la vitesse.

Ces aménagements doivent se réaliser tout en garantissant la circulation des bus. La Ville est également attentive à une limitation des nuisances sonores que peuvent générer certains types de ralentisseurs, comme le coussin berlinois par exemple. Des propositions seront faites prochainement.

La Ville aurait également souhaité pouvoir utiliser les caméras ANPR situées aux entrées de la Ville pour verbaliser et surveiller les vitesses, mais ce n'est pas encore techniquement possible pour le moment.



TIC TAC,
LE COMPTE
À REBOURS
A COMMENCÉ !

MEILLEURS
VOEUX 2021

punch
COMMUNICATION

#SOLIDARITÉ

#CONFIANCE

#ENTHOUSIASME

Profiplast
DANS UNE LARGE GAMME DE COLORIS STRUCTURÉS

**WINK
HAUS**

Portes de garage
Vitrerie Générale
Châssis | Portes | Volets



Votre partenaire
FABRICANT
de châssis
et volets PVC

FABRICANT
CHASSIS PVC

Contacts,
renseignements & devis gratuits :
Rue Moressée, 16 - 5377 HEURE
T : 086/32.33.93
F : 086/32.33.94

VOTRE GARANTIE,
C'EST NOTRE EXPÉRIENCE !

JORIS Marc : 0475/70 46 89
SPOTE Yves : 0477/380 250
profiplast@skynet.be

ENVIE DE MIEUX PROFITER DE VOTRE TEMPS LIBRE ?
Faites confiance à notre entreprise **Titres-Services !**



tarif
9€/heure

Bonne Année 2021

Soyez heureux et riez ...

Par tous les moyens que vous pouvez,
Dans tous les endroits que vous pouvez,
Avec toutes les personnes que vous pouvez,

A chaque fois que vous le pouvez
Et l'année nouvelle sera belle...

Meilleurs voeux de toute l'équipe !



Tél. 084 32 70 67

Avenue de France, 6 — 6900 Marche-en-Famenne

titres-services@marche.be

Rejoignez-nous sur  ALE Titres Services

Marche
en Famenne

INVESTIR dans le BULLETIN COMMUNAL

C'EST ASSURER VOTRE VISIBILITÉ LOCALE !



Réservez votre annonce

Le saviez-vous ?

le bulletin communal, c'est :

- L'assurance de toucher tous les foyers marchois
- 16.000 lecteurs
- 24 pages d'articles sur votre commune

Réduction dès la 2^e parution
Contactez-nous !

- -10% (2 parutions)
- -15% (3 parutions)
- -20% (4 parutions)

Tarifs 2021

Optez pour des formats adaptés à vos besoins :

Pages intérieures

1/8 page 215 €

1/4 page 340 €

1/2 page 540 €

1 page 915 €

Cover 2 et 3

1/4 page 370 €

1/2 page 660 €

1 page 990 €

Cover 4

1 page 1.065 €

1/2 page
190 x 130 mm

1/4 page
90 x 130 mm

1/8 page
90 x 60 mm

1 page
190 x 277 mm

1/2 page
90 x 277 mm

Réservez votre annonce :

Personne de contact : Evelyne Renard

Tél. 084 31 17 17 / bc@punchcommunication.be

punch
COMMUNICATION

Solidarité

« La Vie en Mains » devant la MRS Libert

Après avoir été vue tout l'été le long du Boulevard urbain, la poupée Kdoll « La Vie en Mains » de l'artiste Cynthia Evers est venue se poser à l'entrée de la Maison de repos et de soins Libert du CPAS de Marche-en-Famenne. Un don de l'ASBL Kdolls Marche et du Kiwanis Club Durbuy. Le président du CPAS, le bourgmestre et les représentants du personnel et des résidents de l'institution ont tenu à les remercier, lors d'une petite inauguration, en présence de l'artiste.



Pour rappel, à travers la vente des poupées Kdolls, des fonds sont récoltés et destinés à soutenir l'achat et la distribution de poupées en chiffons vers les enfants hospitalisés.

« La Vie en Mains », avec ces mains qui se touchent et se serrent, est une du trace du vécu, de l'âge... Elle symbolise aussi la solidarité au cours des moments difficiles vécus par nos aînés durant la crise sanitaire et le personnel des maisons de repos.

Sécurité

Be-Alert : alerté en situation d'urgence

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? En cas de situation d'urgence dans notre commune, nous aimerions vous en avertir. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose d'un système qui vous informe directement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone : Be-Alert.

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au bourgmestre, gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Des informations officielles, correctes, directement de la source.

Le message BE-Alert peut être transmis via un sms, un message oral via une ligne de téléphone fixe ou un email. Pour recevoir un message, il est recommandé de s'inscrire pour transmettre vos coordonnées actualisées. Rendez-vous sur le site www.be-alert.be. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone. Vous pouvez ainsi être informé en cas de situation d'urgence à votre domicile, au travail ou dans votre famille.



Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur www.be-alert.be

Environnement

Logement : se raccorder à l'égout

Les services d'IDELUX Eau, en charge de l'exploitation des stations d'épuration dans la province du Luxembourg, constatent que la quantité d'eaux usées qui arrivent jusqu'aux stations d'épuration publiques est nettement inférieure à la capacité de traitement prévue. Une des causes de ce problème est l'absence de raccordement d'une partie des habitations situées le long d'un égout.

Si votre habitation n'est pas raccordée aux égouts, vos eaux usées soit s'infiltrent dans le sol, soit aboutissent directement dans un cours d'eau... Aucune de ces destinations n'est acceptable car elles sont sources de pollution. Si votre habitation se situe en zone d'assainissement collectif et qu'il y a un égout dans votre rue, votre habitation doit y être raccordée. Il s'agit d'une imposition du Code de l'eau.

Pour savoir si votre habitation se trouve en zone d'assainissement collectif, si un égout passe dans votre rue et si cet égout est connecté à une station d'épuration, renseignez-vous auprès de l'administration communale ou sur le site www.spge.be, onglet « Cartographie de l'assainissement ». Quand dois-je raccorder ma maison ? Quelles en sont les différentes étapes ? Quels sont les équipements nécessaires ? Que faire si ma rue n'est pas encore équipée d'un égout ?

Pour répondre à ces questions, contactez le service Environnement de notre commune (environnement@marche.be).

Plus d'infos via la brochure « Se raccorder à l'égout ? » téléchargeable sur www.idelux.be
 → Eau → Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ?
 → Quelles obligations respecter en zone d'assainissement collectif ?

Environnement

Radon en province de Luxembourg

Le radon est la 2^{ème} cause de cancer du poumon, après le tabac. C'est un gaz naturel, radioactif, inodore, incolore et insipide. Il vient de la dégradation de l'uranium présent dans les roches dures du sous-sol. Il peut s'accumuler dans les habitations. D'après les analyses en province de Luxembourg, près d'un bâtiment sur cinq a trop de radon.



C'est pourquoi la Province de Luxembourg :

- effectue des campagnes de mesure du radon ;
- fournit aux particuliers des détecteurs de radon (15 €, envoi entre octobre et janvier, inscriptions ouvertes toute l'année) ;
- donne des conseils pour réduire les concentrations en radon, en cas de dépassement des valeurs recommandées.

Vous souhaitez commander un détecteur pour votre bâtiment ? Rendez-vous sur www.actionradon.be (particuliers) ou sur www.radonatwork.be (lieux de travail), ou contactez-nous (en nous communiquant vos coordonnées complètes). Le kit de mesure vous sera envoyé par la poste dans les meilleurs délais.

E-square

FAB'rique & Broc, la vitrine éphémère de l'upcycling créatif

Bien plus vivant qu'un flyer, plus inspirant qu'une photo sur le site internet, plus réel qu'un post sur les réseaux sociaux... L'e-Square vous propose - en exclusivité dans le centre-ville de Marche - une publicité en 3D de ce qui est réalisable au FabLab. Envie de découvrir de multiples objets que vous pourrez réaliser vous-même par la suite, sans aucune compétence particulière ? De découvrir comment recycler « tendance » et utile ? Ne ratez pas le coche, cette vitrine éphémère située rue du Commerce 26 ne se laissera admirer que jusque fin janvier.

Le FabLab (Laboratoire de Fabrication) de l'e-Square est un super atelier partagé mettant à disposition des outils et machines principalement à commandes numériques afin de permettre à tout qui le souhaite -

citoyen, entreprises, ASBL - d'apprendre à concevoir et à réaliser ses propres pièces. Plexi, carton, tissu, bois, cuir... tout support peut être utilisé.



Partenariat momentané entre deux asbl marchaises - l'e-Square et 3B - cette vitrine éphémère fait la part belle à la créativité et à l'économie circulaire. Toutes deux misant sur leur savoir-faire et voulant le faire savoir, c'est tout naturellement que la collaboration s'est concrétisée. La décoration, les bijoux, les lampes, les stickers, les objets en 3D... ont été réalisés au FabLab de l'e-Square. Les meubles exposés ont pour leur part tous été rénovés par l'Asbl 3B dont la mission principale est l'insertion socio-professionnelle, l'acquisition de compétences tout en donnant une seconde vie aux objets inutilisés (meubles, luminaires, vélos, jeux...).

Une fois n'est pas coutume, à l'exception des meubles, aucune pièce n'est à vendre dans cette vitrine ! La volonté est de promouvoir le concept du FabLab : venez apprendre à réaliser vous-même vos objets en étant accompagnés et formés à votre propre rythme. Aucune connaissance particulière n'est requise, c'est vraiment accessible à tout le monde.

En parallèle de cette vitrine, qui aura certainement titillé votre curiosité, le FabLab de l'e-Square vous proposera différents ateliers d'initiation à l'une des machines de fabrication numérique (machine 3D, découpeuse vinyle, découpeuse/graveuse laser). Ces ateliers se dérouleront au FabLab qui se trouve sur le site du Complexe Saint-François (rue Victor Libert 36J). Les participants y fabriqueront eux-mêmes leur objet sur base d'un modèle fourni tout en découvrant le fonctionnement de base des outils numériques. Chacun repart chez lui avec sa propre réalisation et des projets plein la tête ! Aucune compétence technique ou informatique requise, les ateliers sont accessibles à tout le monde à partir de 10 ans pour un coût démocratique de 20€/atelier. Un chouette cadeau à offrir ou à s'offrir !

Envie d'en savoir plus ? Venez jeter un œil à cette vitrine éphémère et prenez contact avec le FabLab de l'e-Square (0490/65 02 66 - rue Victor Libert 36J 6900 Marche).

Environnement

Quand les familles et volontaires se mettent au vert

Les dynamiques de transition battent leur plein au sein de la Ville de Marche, et ce grâce à l'engouement de nombreux citoyens motivés et acteurs de changement !



Cet été 2020 ne fut pas comme les autres. Et pour cause ! Dans un souci de résilience et d'adaptation face à la crise sanitaire, le service Environnement de la Ville et l'Asbl Les Compagnons Bâtisseurs ont réfléchi à la mise en place de mini-chantiers participatifs au sein de la commune. Ceci, afin de permettre à de jeunes marchois, des volontaires habitués de l'Asbl, de jeunes isolés ou même des volontaires européens dont les projets initiaux se sont vu annuler, de prendre part à une activité sociale et à des projets axés « environnement ».

C'est ainsi qu'est né « Volontariat en Marche », qui a permis à des dizaines de jeunes de s'investir dans de nombreux projets environnementaux : plantations et construction de bancs sur le site du Monument avec l'Asbl Andage, travaux d'éclaircies et élagages dans quelques forêts communales avec le DNF, entretien des haies au Jardin des P'tits Potes, gestion des plantes invasives avec les Contrats de Rivière, nettoyage de la Wamme et de la Marchette, élagage, entretien des sentiers et construction d'un abri à bois dans le Fond des Vaulx... Une motivation environnementale et un investissement local extrêmement précieux !

La rentrée a ensuite succédé à l'été avec, au programme, le début du tant attendu Défi Famille Zéro Déchet, organisé par la Ville. Pas moins de neuf familles ont pris part à l'aventure, non sans un certain enthousiasme.

Après avoir pris le temps de se présenter, d'expliquer pourquoi ils se lançaient dans ce défi, leurs attentes, leurs craintes et motivations, les participants sont rapidement rentrés dans le vif du sujet. Si la première rencontre se voulait être une introduction au concept de transition écologique et de zéro déchet, l'échange de bonnes pratiques, d'outils et de clés utiles à la démarche était également au rendez-vous, notamment grâce à l'intervention de la facilitatrice organisationnelle Laurence Atterte.



Au fur et à mesure des ateliers, les familles apprennent et adoptent les bons gestes vers des modes de consommation plus durables et respectueux de l'environnement. Avec la présence des Joyeux Résistants lors du deuxième atelier, les participants se sont lancés dans la fabrication maison de produits d'entretien et d'hygiène. Ces ateliers vont se poursuivre en 2021.

Environnement

Plastiques agricoles : nouvelles consignes de tri en 2021

Le recyclage des plastiques agricoles rencontre aujourd'hui d'importantes difficultés tant au niveau du recyclage qu'au niveau financier. Dès lors, afin d'en diminuer les coûts et de pouvoir maintenir ce service, IDELUX Environnement a dû définir de nouvelles consignes pour la collecte de vos plastiques agricoles. Désormais, les consignes de tri sont différentes selon la période de collecte.

Pensez-y dès aujourd'hui ! Ces nouvelles dispositions impliquent une réorganisation au niveau de votre exploitation agricole. Il est en effet essentiel de trier ces déchets correctement dès qu'ils sont produits. Le succès de cette collecte dépend exclusivement du respect des consignes de tri.



1^{ère} collecte – printemps (février → juin 2021)

Déchets acceptés ? Uniquement films d'enrubannage en PELLD (polyéthylène très basse densité) bien propres. Pas de bâches d'ensilage, sacs, bigs bags, ficelles, filets ou bidons. Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

2^{ème} collecte – automne (septembre → décembre 2021)

Déchets acceptés ? Uniquement : bâches d'ensilage en PELD (polyéthylène basse densité) bien propres ; sacs en plastique et big bags propres ; ficelles et filets propres, en sacs ; bidons en plastique, non toxiques, vides et propres, avec bouchons. Pas de films d'enrubannage. Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.



Service Population

Nouvelle carte d'identité avec empreintes

La nouvelle carte d'identité électronique a un layout qui remplace celui datant de 2002. Elle satisfait ainsi aux règles internationales strictes qui ont pour but d'accroître l'efficacité des contrôles d'identité. La nouvelle carte est donc un document de voyage encore plus sûr et plus universel.

QUELQUES CHANGEMENTS IMPORTANTS :

- La nouvelle carte eID reprend les empreintes digitales. Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. Les empreintes digitales figurent uniquement sur la puce sans contact de la carte (pas de banque de données centrale) et sont sécurisées. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce sans contact. L'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20 juin 2019 qui oblige les États membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité ;



- La photo se trouve à gauche et non plus à droite ;
- Une image perforée de la photo figure à l'arrière de la carte ;
- La puce de contact se trouve à l'arrière de la carte, ce qui nécessite d'insérer la carte d'une autre manière dans le lecteur de carte ;
- La mention de la nationalité n'est plus « BELGE » mais « BEL », conformément aux normes ICAO ;
- La carte a une autre nuance de couleurs.

Les cartes eID actuellement en circulation seront remplacées à la fin de leur période de validité ou avant en cas de déclaration de perte, de vol ou de destruction de la carte, ou pour tout autre motif tel qu'une photo non ressemblante, un changement de nom... Vous ne devez donc pas demander de nouvelle carte eID tant que vous avez encore votre ancienne carte et que celle-ci reste valable. A la fin de la période de validité de la carte, vous recevrez une convocation dans votre boîte aux lettres afin d'aller remplacer votre ancienne carte.



Vos produits locaux livrés à domicile !

Et si les producteurs wallons venaient jusqu'à vous ?

NOUVEAU

shop.cbon-cwallon.be

Cet agenda est proposé avec tous les incertitudes liées à la crise sanitaire. Nous vous invitons donc à vous renseigner pour voir si l'événement qui vous intéresse est maintenu, suspendu ou annulé.

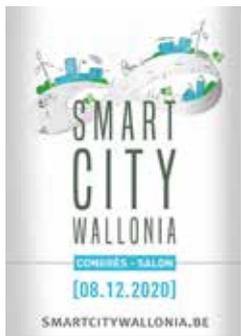
12 décembre

07/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00 - 13:00

Lieu : Place aux Foires



08/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Congrès digital : Smart City Wallonia

Infos et inscription
sur www.smartcitywallonia.be

12/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repair café

Info : GERARD Jean - T : +32(0)476 40 45 87
jeangerard11@gmail.com

20/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (jeune public) :

La soupe au(x) caillou(x)

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

20/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Cinéma (jeune public) :

Tout là-haut, Le dernier jour d'automne, Zibilla

A 10:00.

Lieu et info : Cinépointcom - Rue Notre-Dame de Grâce, 6

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

20/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (jeune public) :

Ni oui, ni non, bien au contraire

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

20/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (jeune public) :

R.O.B.O.T.

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

21/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Marché public

08:00 - 13:00.

Lieu : Place aux Foires

28/12 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (jeune public) : Plasticine

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

01 janvier

02/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (jeune public) : Les zorties

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

09/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Repair café

Info : GERARD Jean - T : +32(0)476 40 45 87
jeangerard11@gmail.com

10/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

22^{ème} Bourse d'échanges

pour motos anciennes

09:30 - 17:00. PAF: 8 €

Lieu et info :

WEX - Rue des Deux Provinces, 1

Moto Rétro Famenne Ardenne /

M. Georges Roland

T : +32(0)84 32 22 84

T : +32(0)495 58 51 78

rolandgeorges@skynet.be



DU 12/01 AU 13/01/2021 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (humour) : Véronique Gallo - Vie de Mère

A 20:00.

Lieu et info : WEX - Rue des Deux Provinces, 1

T : +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be - <http://www.wex.be>

14/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle : Olivier de Benoist - Le petit dernier

A 20:30.

Lieu et info : WEX - Rue des Deux Provinces, 1

T : +32(0)84 34 08 00 - info@wex.be - <http://www.wex.be>

17/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (jeune public) : Humanimal

A 15:00.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

21/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert (Pop française) : Tim Dup

A 20:30. Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

28/01 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) : Rage dedans

A 20:30. Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74

T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

02 février

05/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Concert (chanson française) :
Pierre Lapointe

A 20:30.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74
T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be

26/02 → MARCHE-EN-FAMENNE

Spectacle (théâtre) :
Fugueuses

A 20:30.

Lieu et info : MCFA - Chaussée de l'Ourthe, 74
T : +32(0)84 32 73 86 - billetterie@mcfa.be - mcfa.be



Pour obtenir l'agenda détaillé ou pour annoncer votre événement :

**MAISON DU TOURISME
FAMENNE-ARDENNE OURTHE & LESSE**
Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T : +32(0)84/34.53.27 - info@famenneardenne.be
www.famenneardenne.be

Jean-Luc HENRY
Agent immobilier agréé
Géomètre & expert immobilier

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement,
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis plus
de 30 ans

Agence immobilière - Vente & Achats -
Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières

14, rue Dupont
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
0495/54 31 49

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous •

084 32 12 11

ZONING DU WEX
BOUCLE DE LA FAMENNE 11
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Legrand
CARROSSERIE

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.

U.M. *Une chaleur d'avance!* **Esso** **Mobil**

Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR OFFICIEL
ESSO DANS VOTRE REGION**

Marche en Famenne
084/31.13.57
Ciney: 083/68.71.26
Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be

Le Groupe RGF s'installe à Marche !

> Chaussée de Liège 22 - 6900 Marche-en-Famenne



OFFRE DE PROXIMITÉ «SOUTIEN COVID»

Economisez **20%** sur vos assurances*

Demandez une analyse gratuite
de votre portefeuille d'assurances,
ainsi que de vos crédits et de vos placements.
Offre réservée aux habitants de Marche-en-Famenne.

Une équipe à votre service



- Insurances
- Life & Pension
- Loans
- Advices
- Bank Services



084 39 61 61

www.rgf.be

Liège > Verviers > Embourg > Beaufays > Marche > Ciney > Namur > Bruxelles



MYQUICK

Épargne tes Q-points
& reçois ton chèque de 10€



DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

Download
MyQuick